

Point sanitaire au jeudi 26 février

(Compte-rendu de l'audioconférence préfectorale à laquelle a participé la FSU)

Au niveau national, le taux de contamination augmente ces derniers jours avec une très forte hétérogénéité selon les départements. L'Ain n'est pas encore concerné par un renforcement des mesures. 9% de positivités des tests PCR dans l'Ain.

Campagne vaccinale : selon la préfecture, elle se déroule bien, grâce à la mobilisation des élus, associations, et personnels de santé. Mise en œuvre collective où chaque partenaire a son rôle à jouer. Pour rappel, cette vaccination est gratuite (attention aux arnaques !).

FSU : Est-ce que les enseignants seront prioritaires à la vaccination ?

Pour le moment, les enseignants ne sont pas mentionnés comme prioritaires. La vaccination se fait par tranche d'âge, et/ou en fonction des pathologies.

Près de 20 000 personnes ont déjà reçu au moins une dose, dont près de 4 000 en EHPAD. Le risque de contamination devrait être 5 fois plus élevé en mai qu'aujourd'hui.

Inauguration du centre de vaccination de Bellegarde le 09 mars.

7 centres de vaccination pour une population de moins de 770 000 habitants, la norme doit être un centre pour 100 000.

ASTRAZENECA : normalement soignant de moins de 65 ans, depuis le mercredi 08 mars, pour les personnes de 65 ans et plus atteintes de co-morbidité.

Plus de 50% des médecins généralistes de l'Ain sont volontaires pour administrer les vaccins. (47% au niveau régional). Les livraisons de vaccins se font via les pharmacies d'offices. Les doses sont désormais réparties au niveau régional pour les vaccins Pfizer et Moderna et non plus au niveau national.

Situation sanitaire dans l'Ain

La semaine passée, 13 000 tests ont été réalisés, soit un nombre de tests en diminution pendant les vacances scolaires. Prudence donc sur les chiffres. **Le taux de positivité** dans le département est de 9,5%. Au niveau régional nous sommes à 8,1%. En terme de taux d'incidence, dans l'Ain, nous sommes à 193 cas pour 100 000 habitants, en comparaison, au niveau régional, ce niveau est à 186 cas pour 100 000 habitants (dans le Rhône : 222, dans la Drôme : 232).

La situation s'est aussi améliorée pour les plus de 65 ans : 136 cas pour 100 000 habitants. Un seul signalement de cas positif en EHPAD la semaine passée.

FSU : Quel est le taux d'incidence actuellement sur Valserhône ?

A Valserhône, la situation s'améliore, nous sommes descendus à 400 cas pour 100 000. (700 cas pour 100 000 avant les vacances). Ces chiffres seront à confirmer avec la mise en place des tests dans les établissements scolaires.

Depuis le début de la crise, sur les EHPAD, l'Ain compte 3 500 résidents qui ont été des cas confirmés, et 1 800 professionnels.

42% de variant anglais dans le département, 2,4 % pour les variants Brésilien et Sud-Africain (5,6% au niveau national).

Cluster : entre le 18 et 24 février, 2 clusters dans l'Ain, situation qui se stabilise (sur des établissements médico sociaux ou personnes en précarité). La situation dans le département est stable mais élevée, à suivre car retour de vacances scolaires.

Une diminution des urgences et consultations de médecins de villes en diminution.

Entre 16 et 20 % des places de réanimation pour motifs COVID.

25% des 75 ans et plus ont eu une dose vaccinale.

Sur l'ensemble des personnes concernés 19 843 ont reçu au moins une dose, 8110 ont eu deux doses.

La préfète n'a pas l'intention de mettre en place un arrêté départemental pour rendre obligatoire le port du masque dans l'ensemble du département. Cela doit se faire secteur par secteur.

Education Nationale : précision sur la mise en place des tests salivaires La campagne des tests antigéniques se poursuit, elle sera complétée par une campagne de tests salivaires pour les élèves de maternelles et élémentaires, moins intrusifs pour les jeunes enfants. Elle devait débuter lors de la dernière semaine de février, mais ne commencera qu'à partir du jeudi 04 mars.

L'organisation est en place, la montée sera progressive.

Concernant les tests salivaires, ils ne peuvent se faire qu'en lien avec des laboratoires.

Le premier laboratoire concerné est celui de Belley (qui gèrera l'Est du département), le deuxième laboratoire est sur Bourg-en-Bresse et rayonnera au niveau du département.

L'ensemble des écoles a été destinataire d'un mail général d'information concernant la mise en place de tests salivaires. Toute école qui sera positionnée pour les tests sera contactée par le laboratoire. Un planning sera communiqué. Nous devons recueillir l'accord des familles via le directeur d'école, pour pouvoir procéder aux tests pour les enfants et les adultes de l'école, sur la base du volontariat.

Dès la semaine prochaine, l'ensemble des écoles de Belley, Valserhône et Lagnieu débuteront les tests.

Ce sont les écoles qui ont été ciblées, en lien avec le premier laboratoire indiqué (celui de Belley). Ces écoles sont au courant, elles participent au recueil de l'assentiment des familles.

Un panel test, avec 3 établissements : l'école Milvendre Culoz, Saint Exupéry à Ambérieu et le lycée Belley (celui avec un internat.) Ce panel doit être testé tous les 15 jours pour servir de référence.

C'est sur la base de la liste qui sera fournie par l'école de l'ensemble des élèves qui doivent être testés, que le laboratoire prépare les flacons étiquetés. Le laboratoire accompagne le recueil de salive, il y aura sur chacune des écoles un personnel superviseur (infirmière scolaire). La personne chargée de recueillir la salive est équipée de surblouse et de protection.

FSU : Est-ce que les familles sont informées que ce sont les enseignant.es qui effectueront ces tests ?

Les familles sont informées de la proposition de prélèvement et des modalités de celui-ci.

FSU : Quel équipement est-il prévu pour les personnels qui feront le prélèvement ?

Il y aura une protection spécifique pour la personne qui recueille le prélèvement, de la même manière la DSDEN s'engage à l'assainissement des locaux après les prélèvements.

FSU : Nous n'avons à ce stade pas plus d'éléments de réponse.

L'organisation prévue est théorique pour l'instant, elle vise à être la plus efficace possible. A l'épreuve de la réalité, ce temps sera augmenté.

FSU : Sous combien de temps les tests vont être réalisés ? La volonté est de répondre au plus juste et le plus rapidement possible à l'ensemble du territoire, sur la première quinzaine de mars.

FSU : une mise à jour des fiches repères pour les cas contact est nécessaire à l'instar de la FaQ ministérielle (qui précise qu'à présent il s'agit d'une dizaine d'isolement et non plus d'une septaine).

Au niveau de l'EN l'information a été donnée "autant que de besoin". Cette information a été communiquée par le recteur. Une vigilance sera portée pour la mise à jour de ces fiches repères.

Le prochain point sur la situation épidémiologique aura lieu le jeudi 04/03.

Toutes les questions de la FSU n'ont pas être traitées lors de cette audioconférence, aussi nous avons adressé le mail suivant à la DASEN :

Madame la DASEN,

Nous vous remercions pour les éléments de réponse que vous avez pu nous apporter lors de l'audioconférence de ce jour.

Vous avez bien compris que la mise en place des tests salivaires qui reposent en partie sur les enseignant.es suscitent de nombreuses craintes et interrogations.

Nous vous alertons sur les difficultés qui ne manqueront pas de se poser. Pour le SNUipp-FSU de l'Ain,

cette nouvelle mission ne doit pas être imposée aux collègues qui ne s'estimeraient pas suffisamment protégés. Aussi, nous soulignons ici la charge supplémentaire de travail pour les enseignants comme pour les directeurs. Elle représente encore une fois du temps pris sur les enseignements, essence même de notre métier.

Il nous semble indispensable que nous puissions échanger, comme vous l'avez suggéré, en abordant plusieurs points.

Voici une première liste de questions :

- Quels sont précisément les matériels qui vont être fournis aux enseignants ? masque FFP2 ? visières ? gants ?*
- Qui sera en charge de la désinfection des lieux de prélèvement ?*
- Qui sera en charge des élèves lors des prélèvements ?*
- Sur quel temps les enseignants seront-ils formés à faire les tests ? Il est annoncé que l'ensemble des élèves de maternelle et élémentaires du département se verront proposés les tests d'ici à la mi-mars.*
- Quel est précisément le calendrier prévu ? Est-ce que toutes les écoles restantes devront faire passer les tests la deuxième semaine de mars ?*
- Quelle compensation est prévue pour les directeurs et les enseignants chargés de faire passer les tests ?*

Nous nous tenons à votre disposition pour une audience. Pour le SNUipp-FSU de l'Ain, Julien GAYET et Juliette COATRIEUX

